

Guillaume Ducrot

Réponse questionnaire Lac pour tous :

Madame, Monsieur,

Je tenais à vous remercier pour votre message et votre engagement dans la protection et l'accessibilité au lac Léman.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à votre questionnaire. Nous restons à votre disposition pour échanger et approfondir notre projet pour la protection du lac, de l'eau et plus généralement de notre environnement singulier.

- 1. Vous engagez-vous à œuvrer pour que cette loi reste telle qu'elle existe à ce jour, sans lui faire subir de modifications ou d'exceptions qui la rendraient caduque ?*

Le Chablais connaît avec le lac un environnement singulier qui en fait sa singularité. Ce bien commun doit être mis en valeur et l'usage de la servitude de marchepied à tous les marcheurs permet aux Chablaisiennes et aux Chablaisiens, mais aussi aux nombreux touristes qui visitent notre région, de le découvrir autrement.

Je m'engage à défendre la servitude de marchepied à l'Assemblée ainsi que de la promouvoir, en collaboration avec les collectivités territoriales auprès de l'Etat.

- 2. Cette loi avait été complétée en 2015 lors de l'adoption de la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte pour la compléter et associer la servitude à l'exigence de continuité. Ce complément a ainsi constitué une amélioration fondamentale. Or cette continuité est très souvent interrompue par le franchissement difficile ou même impossible au droit de divers cours d'eau. Pourriez-vous œuvrer pour compléter la réglementation par des dispositions prévoyant la nécessité des franchissements des petits cours d'eau en définissant les moyens et les conditions de leur mise en œuvre. Pour le cas particulier du Léman, nous pensons à l'ensemble des cours d'eau, la passerelle de la Dranse étant étudiée entre les 2 agglos dans le cadre de la Via Rhôna.*

La continuité de la servitude est un point essentiel. Tout doit être fait afin de pouvoir atteindre cet objectif et je souhaite par mon action y contribuer. Assurer la continuité c'est aussi passer au-dessus de la Dranse. Je suis très attaché à l'union du Chablais.

Je m'engage à travailler pour faciliter et assurer le financement de ces infrastructures qui devront respecter les espaces et notre environnement. Très attaché au développement des mobilités douces, je soutiens la Via Rhôna qui peut accompagner et permettre cette continuité. Pouvoir profiter du Léman à pied ou en vélo est une priorité dans la valorisation de notre milieu et de notre cadre de vie.

3. *Pouvez vous agir pour que la signalétique de ce moyen de déplacement doux, par ailleurs touristique, soit de la compétence des 2 agglos ou du SIAC qui les regroupe et permette, comme le dit la directrice du conservatoire du littoral, un usage évident pour l'utilisateur ?*

Sur ce point, la collaboration entre les élus locaux et le député est essentielle. Plus largement, je considère pour avoir une action efficace, que le travail parlementaire devra se faire dans le dialogue avec les élus locaux. Le député a vocation à aider au rassemblement du Chablais en portant des projets dépassant les limites des périmètres des communautés de communes et de l'Agglo. J'apporterai ma contribution à ce travail d'harmonisation dans la signalétique.

4. *Comment pensez-vous intervenir au niveau de l'assemblée de façon à influencer et mettre ces questionnements et l'évaluation de l'application de la loi au débat ?*

Ayant travaillé comme assistant parlementaire à l'Assemblée nationale, je connais bien son fonctionnement et celui de nos institutions. Je suis donc totalement opérationnel pour porter ces sujets auprès des instances concernées.

Avec la volonté d'être utile, je serais toujours à votre disposition afin de faire remonter dans les plus brefs délais vos problématiques et vos besoins à Paris et sur notre territoire pour défendre ce joyau qu'est le Léman.

Je reste à votre disposition pour tout complément et vous remercie pour l'intérêt que vous avez porté à ma candidature.

Bien à vous,

Guillaume Ducrot